

moins les jeudis qui sont fêtes d'obligation. Après une sortie au village, ils doivent revenir au Petit Séminaire en compagnie de leurs parents.

Tout élève doit porter habituellement le costume du Petit Séminaire, consistant en une redingote noire, avec nervures blanches, connue sous le nom de "Capot d'Ecolier," une ceinture bleue et une casquette de drap noir.

Les nouveaux élèves doivent apporter un certificat de bonne conduite, soit de leur Curé ou du directeur de l'institution d'où ils viennent.

Pendant l'année académique, qui est de dix mois environ, les parents recevront trois comptes rendus, les informant du succès et de la conduite de leurs enfants.

Seront renvoyés de la maison les élèves qui n'auraient aucun succès, qui seraient indociles, pernicleux à leurs confrères, d'une conduite scandaleuse ou gravement suspecte.

Les élèves ne peuvent recevoir d'autres visites que celles de leurs parents ou de ceux qui les représentent.

Pour l'année académique 1890-91, la rentrée des élèves aura lieu le 2 septembre prochain, à six heures du soir. Les élèves doivent se rendre exactement au jour fixé.

N. B.—Le chemin de fer *Sud-Est* offre un moyen facile de communication avec le Séminaire.